

La Gazette

de Saint Jean



OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Le mardi : 14h-19h

Le jeudi : 10h-12h

Le vendredi : 14h-19h

**Du 4 juillet au 1^{er} septembre,
la mairie est fermée les vendredis.**

Ouverte le 22 août pour enquête publique Air Liquide.

SUR LE WEB



www.saintjeandefolleville.fr



Commune de Saint Jean de Folleville

NOUS CONTACTER : 02 35 39 82 76 - mairie@saintjeandefolleville.fr - 8 rue de l'église 76170 Saint-Jean-de-Folleville



AGENDA

AOÛT

- **Vendredi 22 août**

- Enquête publique Air Liquide :
Permanence du commissaire
enquêteur de 15h à 18h.

SEPTEMBRE

- **Vendredi 5 septembre**

- Permanence Que Choisir

- **Jeudi 18 septembre**

- Jeux et goûter des Amis de Saint-Jean

- **Samedi 27 septembre**

- Concours de boules des Cochonnets
des Sources

OCTOBRE

- **Jeudi 2 octobre**

- Conseil Municipal

- **Vendredi 3 octobre**

- Permanence Que Choisir

- **Samedi 11 octobre**

- Concours de boules des Cochonnets
des Sources

- **Dimanche 19 octobre**

- Repas des aînés : CCAS

- **Vendredi 24 octobre**

- Assemblée générale des Cochonnets
des Sources

NOVEMBRE

- **Vendredi 7 novembre**

- Permanence Que Choisir

- **Mardi 11 novembre**

- Commémoration armistice 1918

- **Jeudi 13 novembre**

- Conseil Municipal

- **Dimanche 16 novembre**

- Thé dansant des amis de Saint-Jean

- **Jeudi 20 novembre**

- Jeux et goûter des Amis de Saint-Jean

- **Samedi 29 novembre**

- Assemblée Générale du Kubb Game
Follevillais

DÉCEMBRE

- **Samedi 6 décembre**

- Téléthron

- **Dimanche 14 décembre**

- Noël des enfants : CCAS

- **Jeudi 18 décembre**

- Jeux et goûter des Amis de Saint-Jean
- Conseil Municipal

GAZETTE DE SAINT JEAN N°64 :

Directeur de publication : Patrick PESQUET

Rédaction : Comité de rédaction

Conception et réalisation : Harmonie PARIS et Serge COUSTHAM

Crédits photos : freepik - Commune de Saint-Jean-de-Folleville

Impression : 500 exemplaires

Tous droits de reproduction réservés.

Un renseignement, une information, une suggestion : mairie@saintjeandefolleville.fr

SOMMAIRE

L'ACTU EN PHOTOS

L'ACTU À SAINT-JEAN

- Budget communal
- Inauguration des espaces communaux
- Vidéo protection
- Réunion publique Air Liquide
- Trophée départemental U7 à U15

L'ACTU DU CCAS

- Animation de Pâques
- Sorties jeunes
- Bilan 2024
- Aide cantine
- Poursuite d'études
- Aide BAFA

DU CÔTÉ DU SIVOSS

- L'actu du SIVOSS
- École Maurice Leblanc

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

- Championnat d'Europe de Kubb
- Les amis de Saint-Jean
- Loisirs Saint-Jean
- Cochonnets des sources
- L'ESI Foot
- ESI Créadance
- Badminton

ON EN PARLE

- En interview : la Maison Pour Tous
- Cerise : une artiste follevillaise
- CAPAC
- Maltraitance des personnes âgées
- Refaire mes papiers d'identité
- Déménagement et liste électorale

LES BONS GESTES

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

C'EST PRATIQUE

JEUX & RÉFLEXION

CRAYONNADE

P. 4

P. 6

p. 6

p. 8

p. 12

p. 12

p. 12

P. 13

p. 13

p. 13

p. 14

p. 15

p. 15

p. 15

P. 16

p. 16

p. 18

P. 20

p. 20

p. 22

p. 23

p. 23

p. 24

p. 25

p. 25

P. 26

p. 26

p. 27

p. 27

p. 28

p. 29

p. 29

P. 30

P. 37

P. 40

P. 41

P. 43

L'ÉDITO



Les records tombent encore et encore,

Chaque jour amène son lot de records battus :

Record de température, record de pluie, de vitesse de vent, d'incendies de forêt, de fonte des glaces, d'érosion des côtes etc, etc.....

Record de personnes évacuées, blessées ou tuées, de dégradations matérielles, de destructions de maisons...

Ces catastrophes naturelles qui hier étaient exceptionnelles sont devenues trop communes pour considérer que cela n'est que le fruit des changements saisonniers mais qu'elles sont bien le résultat d'un dérèglement climatique dont l'humanité est responsable.

En 2020, pour des raisons sanitaires, nous avons été obligés de changer notre mode de vie habituelle et la planète, la nature, les animaux se sont mis à respirer mieux.

Sans souhaiter revivre ces moments difficiles, peut-être pourrions-nous ouvrir un peu plus les yeux et changer un peu nos modes de vie et de consommation afin de ne plus être seulement dans la gestion des catastrophes subies mais dans la compréhension et l'adaptation aux risques futurs.

Le PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) prescrit par le préfet fait partie de ces outils dont nous devons prendre compte.

Soyons tous vigilants pour suivre son élaboration.

Le Maire
Patrick PESQUET



1. LA PLANÈTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Samedi 26 avril, un petit groupe d'habitants est venu participer à la matinée ramassage de déchets.

Ces 1h30 de promenade dans la commune ont permis de ramasser 30kg de déchets.

Des déchets en tout genre : Canettes, bouteilles, papiers, plastique, enjoliveur, cardan, plaids...

Les secteurs les plus concernés sont les routes départementales.



2. PEINTURE DANS L'ÉGLISE

Au printemps dernier, des travaux de peinture ont été entrepris pour rénover les murs de l'église Saint-Jean-Baptiste. Les artisans locaux ont été mobilisés pour cette tâche délicate, garantissant ainsi une qualité de travail irréprochable.

La rénovation de l'église Saint-Jean-Baptiste ne se limite pas à une simple opération de peinture. Elle symbolise notre engagement envers la préservation de notre patrimoine.



3. CONCERT DANS L'ÉGLISE

Le 04 mai 2025, la chorale *Méli Mélodie 76* a offert une soirée mémorable de chansons. Chaque siège était occupé, témoignant de l'enthousiasme du public pour cet événement.

La chorale *Méli Mélodie 76*, connue pour ses performances dans la région, a une fois de plus su toucher le cœur de son auditoire, le public ayant même fait quelques vocalises.





4. LA DISTRIBUTION DES PLANTES

Le rendez-vous était donné les vendredi 16 et samedi 17 mai pour venir récupérer les plantes offertes par la commune.

Cette année, la formule change et le fournisseur aussi. En effet, les plantes viennent de chez l'horticulteur Landrin à Houquetot.

Chaque follevillais préalablement inscrit est reparti avec des impatiens, des oeilleuds de chine, un pied de lavande, un pied de thym et 6 pieds de fraisiers.



5. CÉRÉMONIE DE LA FÊTE DES MÈRES ET DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le vendredi 23 mai, les élus ont accueilli les enfants nés en 2024 dans le cadre de la fête des mères. Cette cérémonie est aussi l'occasion de remettre les médailles du travail.

6. INAUGURATION DES NOUVEAUX ESPACES COMMUNAUX

Le 13 juin, le rendez-vous était donné à Radicatel aux habitants pour inaugurer de nouveaux espaces communaux : verger partagé, bosquet des sources et boulodrome.

Une soixantaine de personnes était présente.



7. CÉRÉMONIE COLLÉGIENS ET LYCÉENS

Le vendredi 27 juin, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont chaleureusement accueilli et félicité les jeunes qui passent au collège et au lycée ! Les futurs collégiens ont reçu une calculatrice et un bon d'achat de 15€, tandis que les lycéens ont eu droit à un bon d'achat de 80€.

Une belle manière de les encourager pour la suite de leurs études !



L'ACTU À SAINT JEAN

LE BUDGET COMMUNAL EXTRAITS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le 03 avril 2025, le conseil Municipal de Saint-Jean-de-Folleville a voté et adopté un budget primitif 2025 de **4 030 328,27 €**.
Il est équilibré en dépenses et en recettes avec :
1 237 239,42 €, budget de fonctionnement et
2 793 088,85 €, budget d'investissement.

70 000€

CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES

Pour les interventions de maintenance sur le territoire communal.



93 000€

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La commune a deux contrats de prestations de services avec : Odièvre Paysagiste, sur Radicatel et côte de Radicatel, et Martin Père et fils sur le haut de la commune.



106 817 €

REVERSEMENT DE FISCALITÉ

Il s'agit du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et communales instauré par la loi de Finances de 2012. Elle consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres moins favorisées.

30 000€

RELATIONS PUBLIQUES, PUBLICITÉ ET PUBLICATIO

Manifestations, abonnements, dépenses de communication



15 563€

RÉSEAU INCENDIE

Contribution payée au SDIS.



45 000€

ELECTRICITÉ

224 448€

SIVOSS

En 2024, la participation de la commune était de 176 945€.

Suite à la modification des statuts, la clé de répartition est :

50 % pour le nombre d'élèves

20 % pour le nombre d'habitants

30 % au prorata des bases nettes du foncier bâti

CHARGES RAPPORTÉES À L'ÉLÈVE

Saint-Antoine-la-Forêt 1692 €

Saint-Nicolas-de-la-Taille 1895 €

Saint-Jean-de-Folleville 4236 €

Mélamare 2035 €

MOYENNE 2464 €

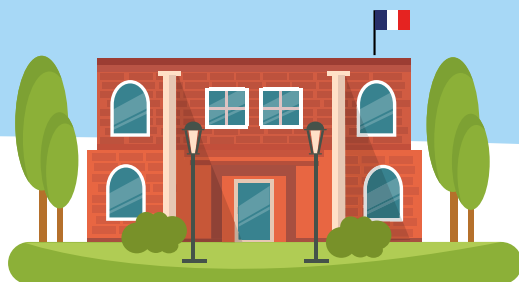


1 600€

SUBVENTION
À LA COOPÉRATIVE SCOLAIRE

262 700€

CHARGES DE PERSONNEL
ET DE SÉCURITÉ SOCIALE



ONS

20 000€

SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS



60 000€

ENTRETIEN BÂTIMENTS
VOIRIE
RÉSEAUX

25 000€

SUBVENTION CCAS

Un budget réaliste et ambitieux qui mobilise fortement élus et personnels communaux

LES COCHONNETS DES SOURCES



Murielle MOUTIER-LECERF, conseillère départementale, Claire GUÉROULT Vice-Présidente du Département, et Patrick PESQUET, maire de Saint-Jean-de-Folleville, inaugurant le boulodrome Claude LECOURTOIS.

INAUGURATION DES ESPACES COMMUNAUX

2024 et 2025 ont été marqués par différents travaux d'aménagement dans le hameau de Radicatel. Ces travaux ont pour but d'améliorer le cadre de vie des follevillais. Le vendredi 13 juin a eu lieu l'inauguration de l'espace du verger, du bosquet des sources et du boulodrome.

LE BOULODROME CLAUDE LECOURTOIS



DES TERRAINS NEUFS

Les nouveaux terrains de pétanque ont été conçus pour offrir une expérience de jeu optimale. Les travaux ont notamment permis d'améliorer le drainage des terrains, garantissant ainsi des conditions de jeu idéales même en cas de pluie. Cette modernisation permet au Club de pétanque «Les Cochonnets de Sources» d'accueillir davantage d'adhérents dans un cadre agréable et fonctionnel.

UN HOMMAGE MÉRITÉ

Cet espace porte désormais le nom «Boulodrome Claude LECOURTOIS», en hommage à un homme qui a marqué l'histoire de la commune. Arrivé au club «Les Cochonnets de Sources» en 1994, il en devient le Président de 2000 à 2012 avant de passer la main à Christian BICHOT. Ancien adjoint au maire, Claude LECOURTOIS a laissé une empreinte indélébile dans le cœur des habitants.





Le bosquet des Sources : Un nouvel écrin de biodiversité au cœur de Radcatel

LA CRÉATION DU BOSQUET DES SOURCES

UN PROJET DE VÉGÉTALISATION AU SERVICE DE LA BIODIVERSITÉ

Situé entre de la rue des Sources et la Grand'route, le bosquet des Sources est bien plus qu'un simple espace vert. Avec 43 arbres nouvellement plantés, ce bosquet urbain vise à promouvoir la biodiversité et à offrir un refuge à la faune et à la flore locales. Les bosquets urbains jouent un rôle crucial dans la consolidation des corridors de déplacement des espèces, permettant ainsi à la nature de s'épanouir même en milieu urbain.

LES AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DES BOSQUETS URBAINS

Les bosquets urbains ne se contentent pas de favoriser la biodiversité ; ils apportent également de nombreux bénéfices environnementaux. Les végétaux améliorent la qualité de l'air en captant le CO₂ et les particules fines, tout en produisant de l'oxygène. Selon Guy Bussi res (2006), un arbre urbain mature peut intercepter jusqu'à 20 kg de particules par an. De plus, les arbres urbains peuvent r duire la temp rature des rues de -2 C   -8 C, contribuant ainsi   rafra chir la ville (source FAO.org).

UN CLIMATISEUR NATUREL POUR LA VILLE

Le Bosquet des Sources agit comme un climatiseur naturel, modifiant le degr  d'humidit  locale gr ce   l' vapotranspiration et absorbant une partie des rayons du soleil. Cette r gulation thermique favorise la circulation de l'air et cr e une diff rence de temp rature notable entre les zones v g talis es et b ties. En outre, les bosquets am liorent la structure du sol en limitant l' rosion et le lessivage, pr servant ainsi la qualit  de l'eau et r gulant son s jour, r duisant les risques d'inondation et de d bordement des r seaux pluviaux.

Dans un souci de respect de l'environnement, les  lus ont choisi l' co-p turage pour la gestion douce du paysage. En confiant ce bosquet   quelques poneys, l'entretien m canique est ainsi limit .



L'ESPACE DU VERGER : UN LIEU CONVIVIAL

Un verger partagé présente de nombreux avantages : c'est un espace qui allie écologie, socialisation et économie, offrant ainsi une multitude de bénéfices à la communauté où chacun peut venir ramasser les fruits qu'il désire.



L'espace du verger, situé rue des sources, offre un cadre apaisant et convivial aux habitants.

AVANTAGES SOCIAUX :

Renforcement des liens communautaires :

Un verger partagé offre un espace de vie agréable, vert, joli à regarder ; il embellit un espace pour faire du bien à tout le monde ; un véritable espace de détente et de convivialité. (image : lire un bon livre ou organiser un petit pique-nique, S'allonger au soleil)

Un verger partagé crée un véritable lien social :

L'occasion parfaite pour se rencontrer, échanger des connaissances et des astuces, tisser des amitiés et renforcer les liens de voisinage. Cet espace collaboratif est bénéfique pour tous !

Inclusion sociale :

Il permet un partage de moments conviviaux entre des personnes de différents âges et milieux sociaux.

Éducation :

Il joue un rôle éducatif en sensibilisant à la consommation responsable.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES :

Autosuffisance alimentaire : Le verger partagé permet aux habitants de profiter de la production des fruits, contribuant ainsi à une certaine autonomie alimentaire.

Économie locale : En favorisant la culture locale, ce verger soutient l'économie de proximité et réduit les dépenses liées à l'achat de produits alimentaires.

AVANTAGES ÉCOLOGIQUES :

Réduction des émissions de CO2 : En cultivant localement, on diminue les transports de produits alimentaires.

Encourager la biodiversité : En plantant divers variétés on attire les pollinisateurs et on soutient les insectes utiles. Ce verger devient ainsi un vrai refuge pour la faune locale, ce qui est essentiel pour l'équilibre de nos écosystèmes

Prendre soin de la nature : on apprend à respecter et apprécier la nature. Une belle façon de transmettre des valeurs aux plus jeunes. (cycle de vie des plantes, importance de protéger notre environnement).



VIDÉO PROTECTION

Des caméras de vidéoprotection ont été installées sur la RD982 à l'entrée du hameau côté Lillebonne et à proximité de l'îlot central. Le déploiement de la vidéoprotection sur la voie publique s'inscrit dans une démarche initiée par la Police Municipale Intercommunale (PMI) de Caux Seine agglo aux fins d'assurer la sécurité.

Les images sont transmises uniquement à la PMI à Port-Jérôme-sur-Seine, seule habilitée à pouvoir les visionner.

Ces images ne sont en aucun cas retransmises en mairie.

Coût de la vidéo protection : 36 279,84€ HT

Subventions obtenues : 17 834€ HT



AIR LIQUIDE, NORMAND'HY

L'usine de production d'hydrogène vert Normand'hy est en construction sur la zone Port-Jérôme II de Saint-Jean-de-Folleville. L'hydrogène sera injecté dans des pipes en liaison avec les utilisateurs.

En complément du centre de production et pour participer à la décarbonation de la mobilité, portée par les véhicules : camions, taxis... le groupe Air Liquide propriétaire de Normand'hy a décidé d'investir dans un centre de conditionnement qui sera doté de neuf postes de chargement pour conditionner des semi-remorques en hydrogène.

Tous les détails du projet ont été évoqués lors d'une réunion publique qui s'est tenue mercredi 25 juin salle MULLIE à Saint-Jean-de-Folleville.

Le centre de conditionnement sera implanté sur le site de Normand'hy actuellement en construction.

Le coût du projet est de 50 millions d'euros.



TROPHÉE DÉPARTEMENTAL U7 À U15

Le Vélo Club Lillebonnais a l'habitude d'organiser des courses de vélo pour les jeunes. Cette année, dimanche 11 mai, le trophée départemental des jeunes cyclistes s'est déroulé avec succès sur la commune. Les épreuves étaient réparties sur la journée, le matin sur l'espace de la Hêtraie et l'après-midi sur route.

Pour les U7 et U9 : Jeux d'adresse, sprint et route

Pour les U11, U13, U15 : Epreuve mécanique de démontage et remontage de roue, cyclo/cross, sprint et route.

L'après-midi les 98 coureurs engagés ont effectué un circuit de 1.5 km à parcourir plusieurs fois en fonction de leur catégorie, de 1 tour pour les U7 à 20 tours pour les U15.



L'ACTU DU CCAS

ANIMATION DE PÂQUES

Le CCAS de Saint-Jean-de-Folleville a organisé la 3^{ème} édition de la chasse aux oeufs samedi 19 avril.

Dans un premier temps, 36 enfants de 3 à 10 ans sont venus assister à un spectacle de marionnettes animé par la Compagnie Les Marmousets ! A la suite, la chasse aux oeufs s'est déroulée dans les jardins de la mairie où diverses figurines y étaient dissimulées. Tous les enfants sont repartis avec des chocolats.



SORTIE JEUNES

Samedi 14 juin, 21 adolescents ont participé à une sortie divertissante, offerte par le CCAS au Parc du Bocasse. Accompagné de 3 adultes, le groupe a pu accéder aux attractions sans limites : Orochi, Electro Spin, Flash Tower ont eu un vif succès.

Le midi, avec la formule Din'o'Burger, nos jeunes ont repris des forces pour mieux se dépenser l'après-midi.

Dans cette ambiance chaleureuse, un goûter fut offert et grâce à une tombola, chacun a pu repartir avec un lot. Après un partage de bons moments, le groupe est rentré à Saint-Jean-de-Folleville vers 19 h.



BILAN 2024 DU CCAS

Avec un excédent reporté de 14 528,25€ et une subvention allouée par la commune de 25 000€, les recettes de 2024 étaient de 39 528,25€. Les dépenses 2024 du CCAS se sont élevées à 20 077,24€. Le résultat d'exercice 2024 est de + 19 451,01€.



SENIORS :

58,4%

Le CCAS agit auprès des seniors par le biais du colis des aînés, distribué en fin d'année, et avec le repas des seniors organisé le troisième dimanche d'octobre, dans le cadre de la semaine bleue.

ENFANCE FAMILLE

39,1%

L'action auprès des jeunes et des familles se fait de différentes manières. Des actions ponctuelles sont organisées, telles que spectacle de Noël, sorties jeunes, animation Pâques. Différentes aides sont versées : cantine, transport scolaires, voyage scolaire, BAFA, conduite accompagnée, poursuite d'études, mobilité internationale.

DIVERS

2,5%

Le CCAS cotise à divers organismes et est engagé auprès du Département de la Seine-Maritime dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement et du Fonds d'Aide aux Jeunes.



EN CHIFFRES, LE CCAS C'EST...

7 aides à la poursuite d'étude,

2 aides BAFA,

2 aides à la mobilité internationale,

0 aide cantine, transports

0 aide versée à titre exceptionnel.

6 calculatrices pour les futurs collégiens,

1 animation de Pâques, 35 participants

1 sortie jeunes, 14 participants

1 spectacle de Noël, 40 participants

1 repas seniors, 89 participants

112 colis seniors distribués.

AIDE CANTINE ET TRANSPORTS SCOLAIRES

Le 04 décembre 2023, le Centre Communal d'Action Sociale a délibéré et actualisé les aides. Désormais, les frais de garde sont pris en compte dans le calcul des aides, avec conditions de ressources.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE ?

Chaque demande sera étudiée sur présentation des justificatifs suivants :

- Relevé(s) d'imposition du foyer
- Attestation d'allocations familiales
- Justificatif de loyer (ou d'emprunt immobilier)
- Justificatif des frais de garde (URSAAF, facture de garderie, accueil de loisirs).

Les frais de garde pris en compte sont : les frais d'assistantes maternelles, de garderie, de crèche ou d'accueil de loisirs.

LA FORMULE DE CALCUL POUR LA DÉTERMINATION DU QUOTIENT EST LA SUIVANTE :

$$QF = \frac{(\text{Revenus du foyer}) - \text{Loyer (ou emprunt immobilier)} - 30\% \text{ du reste à charge des frais de garde}}{\text{Nombre de personnes vivant dans le foyer}}$$

**Salaires, allocations familiales*

BARÈME DU QUOTIENT :

BARÈME FOLLEVILLAIS	TAUX ACCORDÉ
Supérieur 635 €	Aucune aide
Entre 634 € et 551 €	20 %
Entre 550 € et 525 €	30 %
Entre 524 € et 498 €	40 %
Entre 497 € et 475 €	50 %
Entre 474 € et 448 €	60%
Inférieur 449 €	70 %

POURSUITE D'ÉTUDES

Le Centre Communal d'Action Sociale offre une aide financière de 130€ pour soutenir la poursuite de vos études Post-BAC, sans tenir compte des ressources.

Pour bénéficier de cette allocation, voici les étapes à suivre :

- Fournir une copie de votre relevé de notes ou de votre diplôme du Baccalauréat attestant de votre réussite à l'examen.
- Joindre un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur confirmant ainsi votre volonté de poursuivre vos études.
- Déposer un relevé d'identité bancaire.

AIDE BAFA

Des aides sont versées pour les inscriptions au BAFA sur présentation d'un justificatif d'inscription.

AIDE OCTROYÉE

150 € à l'inscription du BAFA 1

150 € à l'inscription du BAFA 2

100 € à l'inscription du BAFA 3





DU CÔTÉ DU SIVOSS

LUDISPORT 76 : BILAN DE L'ANNÉE

Le dispositif Ludisports permet aux enfants de 6 à 11 ans de s'initier d'une manière ludique à tous les sports. Une éducatrice sportive de Caux Seine agglo encadre des séances d'une heure à Saint-Antoine-La-Forêt.

Les activités proposées sont très variées (hockey, tennis, athlétisme, handball, jeux traditionnels, cirque, roller, gymnastique, flag, tchoukball, base ball, basket, jeux d'adresse...).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

La commune de Saint-Jean-de-Folleville prend en charge le coût du Ludisports pour les follevillais.

Ainsi le ludisport est totalement gratuit pour les enfants follevillais !

BILAN DE L'ANNÉE

Cette année, 5 activités ont été proposées :
Jeux d'opposition, Ultimate-Kan Jam, Hand ball,
Natation, Rollers.

26 enfants inscrits

- Commune de Mélamare : 12 enfants
- Commune de Saint-Jean-de-Folleville : 2 enfants
- Commune de Saint-Nicolas-de-la-Taille : 9 enfants
- Commune de Saint-Antoine-La-Forêt : 3 enfants

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront à la rentrée auprès de l'équipe du SIVOSS.





VÉGÉTALISATION DE L'ÉCOLE

Le SIVOSS de Saint-Antoine-la-Forêt sur la demande du corps enseignant a végétalisé la cour de l'école élémentaire Maurice LEBLANC.

En effet, ce projet est bien plus qu'un simple aménagement, c'est un investissement pour l'avenir des enfants. Cette action permet de créer des zones d'ombre et de fraîcheur, de purifier l'air, de favoriser la biodiversité et de désimperméabiliser la cour de l'école.

En leur offrant des espaces plus verts, plus sains et plus stimulants, nous contribuons à leur épanouissement, à leur apprentissage et à leur connexion avec la nature.



SEMAINE ASSIETTES VIDES

Du 19 mai au 23 mai, le SIVOSS de Saint-Antoine-le-Forêt a participé au défi « assiettes vides » organisé par le réseau REGAL

M. JIMAI et M^{me} SANSON ont inscrit l'établissement Maurice LEBLANC à cet événement.

Belle participation des élèves enthousiastes et prêts à relever le défi.

En une semaine l'école a gaspillé **11.72 kg** de nourriture **soit 12.50 g / personnes / repas**.

CLASSES GAGNANTES DU DÉFI :

1^{er} service M^{me} MILLET CE2 B

2^{ème} service M^{me} FOLLOPPE CM1 A

En parallèle, un concours de création d'affiches sur le thème « le gaspillage alimentaire » était organisé.

26 élèves ont participé.

Chaque participant a reçu un petit cadeau.

Les gagnantes du 1^{er} prix :

Enora MOREAU et Romy LEDUEY classe de M. COURSEAUX ont reçu un sac contenant un casque de vélo, des éclairages et une place de cinéma.





ÉCOLE MAURICE LEBLANC

SORTIE À PARIS

Le lundi 31 mars, les élèves des classes de CM2 de M. COURSEAU et M. LEBARON se sont rendus en train à Paris pour une randonnée pédestre pédagogique sur la découverte des monuments de Paris et un jeu de piste dans le jardin des Tuileries.

Extrait du résumé des enfants sur la sortie de Paris :

« On a constaté que l'opéra était en travaux, mais on a pu voir des statues en or. Dans l'opéra on fait des spectacles de chants, et à l'Olympia des spectacles comme 2TH. Dans l'opéra, c'est en rouge.

La place Vendôme est une place avec beaucoup de magasins de luxe.

La Madeleine est une église c'était magnifique.

On est passé devant où le président habite. Il accueille tous les autres présidents.

En dessous de l'arc de triomphe il y a le soldat inconnu en mémoire à tous les autres soldats.

LA TOUR EIFFEL est immense. Son inventeur est Gustave EIFFEL comme son nom.

On est passé devant l'école militaire, c'est là où habite le général de l'armée de terre, il est tout juste en dessous du président.

On a fait, avec les gentils accompagnateurs, un jeu de piste au jardin des Tuileries. On s'est retrouvé devant le Louvre et son magnifique palais qui est le plus grand du monde. »



SORTIE À LILLEBONNE :

Vendredi 31 mars, les classes de CE1/CE2 et CE2 sont parties sur les traces de la cité gallo-romaine de Juliobonna. Les enfants ont pu découvrir les vestiges de la cité antique grâce aux guides du musée de Lillebonne.

PROJET FRESQUE

Cette année, les élèves et les enseignants se sont lancés dans le projet de réaliser une fresque sur les différents milieux de vie des animaux afin de décorer le préau de l'école.

Les élèves suivent plusieurs étapes pour la réalisation de la peinture : préparation des panneaux avec fond blanc, tracé des ronds et peinture de couleur, croquis des animaux puis peinture des animaux sur les panneaux.

Avec l'aide d'un artiste amateur qui s'occupe des tracés sur la fresque, nous espérons inaugurer notre fresque en cette fin d'année scolaire.

PARTICIPATION À L'ANIM'CROSS

Cette année, les élèves de l'école, encouragés par les délégués de classe Valentin et Laura, ont participé activement au cross inter-villages, se classant deuxième. L'APE des 4 clochers organisera une cérémonie de récompense le 26 mai 2025, en présence des élèves, enseignants, représentants des communes et parents. M^{me} MICHEL a exprimé sa gratitude envers l'APE, les délégués et les enseignantes pour leur engagement.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Comme chaque année, les élèves de CM2 de l'école Maurice Leblanc partent en classe découverte. Cette année, celle-ci a eu lieu à Jard sur mer en Vendée du 16 au 20 juin 2025 sur le thème de la classe de mer avec la pratique du surf.

SORTIES SCOLAIRES

Les élèves de différentes classes ont participé à diverses sorties éducatives et activités tout au long de l'année. Les CE2 ont visité la **cité immersive des vikings** et le **musée maritime** à Rouen, tandis que les CP/CE1 et CE1 ont visité le **zoo de Cerza** et le **parc de Clères**. Les CM1 et CM1/CM2 ont exploré le **musée d'Orsay** à Paris et participé au projet **escales du climat**. Pour clôturer l'année, les CM1, CM2 et CE2 ont participé à **une journée olympique** et à une course d'orientation organisée par Caux Seine agglomération.

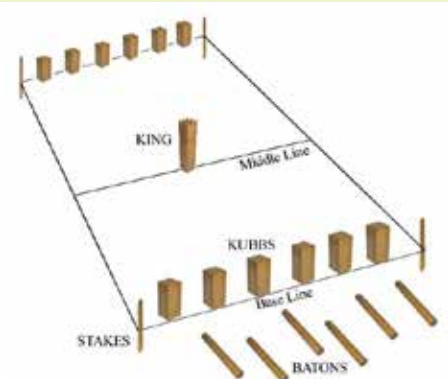




Tous les résultats sont disponibles sur :
<https://kubbeurope.com>

Le KUBB qui signifie « bloc de bois » en dialecte suédois est un jeu qui remonterait à l'âge des Vikings. Il est beaucoup pratiqué dans les pays du nord et se pratique sur un terrain de 8 mètres par 5 mètres. Le roi est placé au centre du jeu, les kubbs sont installés à travers chaque ligne de base, 5 de chaque côté.

Les deux équipes se font face à face, chaque équipe doit renverser les cinq blocs de l'adversaire avec des bâtons, et une fois tombés, il faut faire tomber le roi pour remporter la partie.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE KUBB 2025



Après la Suisse, Belgique, Allemagne, Suède, République Tchèque, les 6^{èmes} Championnats d'Europe de Kubb se sont déroulés à Port-Jérôme-Sur-Seine du 03 au 05 juillet 2025.

Ludovic LANGLOIS, habitant la commune, et passionné par ce sport qu'il pratique depuis des années, a créé en 2019 l'association « Kubb Game Follevillais » et a formé une équipe pour participer aux compétitions. En 2024 il a créé la Fédération Française de Kubb, basée également à Saint-Jean-de-Folleville, dont il a pris la présidence.

L'assemblée générale Européenne a proposé en 2024, l'organisation des 6^{èmes} championnats d'Europe en France. La commune qui ne dispose pas d'un terrain assez grand s'est tournée vers Port-Jérôme-sur-Seine dont les infrastructures du stade VIRMONTAIS permettent cette organisation. Virginie LUTROT, maire de cette commune a accepté ce challenge qui a été intégré dans le programme «200 ans Notre-Dame-de-Gravenchon».

Depuis cette désignation, Ludovic LANGLOIS, chef du comité d'organisation a mis toute son énergie pour organiser au mieux cette grande compétition Européenne qui a réuni 16 pays (logistique, accueil, hébergement, interprètes...).

Jeudi 3 juillet à 17h, lors de la très belle et émouvante cérémonie d'ouverture, les 16 nations ont défilé avec leur drapeau dans l'arène officielle, un groupe de musiciens du Conservatoire de Port-Jérôme-Sur-Seine interprétant chaque hymne national.

Dans son discours d'accueil, en anglais, Patrick PESQUET, maire de notre commune a remercié Virginie LUTROT, pour avoir mis à disposition ses installations, et félicité Ludovic LANGLOIS et toute son équipe pour la réussite de cette grosse manifestation. Mme Lysiane DUPLESSIS, adjointe, représentant Virginie LUTROT a rappelé combien sa commune est en première ligne pour toutes les activités sportives.

Un concert du groupe follevillais de Christian BICHOT « Don't Shout » est venu clôturer la cérémonie.

En fin de soirée, l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne de Kubb a validé l'organisation en 2026 des 7^{èmes} championnats en Autriche.

DEUX JOURS DE COMPÉTITION

La compétition a commencé le vendredi dès 8h15 le matin. Les 450 joueurs inscrits se sont affrontés en tournois individuels et par équipes, sur les 180 terrains (record européen) préparés par l'équipe de bénévoles constituée par Ludovic LANGLOIS. Les deux jours de compétition se sont déroulés dans une superbe ambiance familiale et chaleureuse.

La Fédération Européenne a offert un trophée «EKC'25» à Ludovic LANGLOIS pour le féliciter de la réussite totale. Ludovic a tenu à transmettre ce trophée à Patrick PESQUET, maire pour le remercier ainsi que le conseil municipal, premier sponsor, sans lequel cette manifestation n'aurait pas pu avoir lieu.



©Fred Ccy Reporter Photos

©Fred Ccy Reporter Photos

LES AMIS DE SAINT-JEAN

En janvier les *Amis de Saint-Jean* se sont réunis pour le traditionnel repas du Nouvel An. Une soixantaine d'adhérents s'est retrouvée, ravie de partager cette journée et le repas festif préparé par un traiteur lillebonnais. Une loterie a complété cette journée où de nombreux lots furent offerts dont certains bons d'achats des commerçants de la région.

LES GOÛTERS

CONCOURS DE CARTES



En février, l'après-midi jeux s'est conclue autour de la galette des rois.



En mars, ce sont des crêpes qui ont accompagné le goûter après les jeux.

Le 10 avril, un concours de cartes a eu lieu à Mélamare, réunissant 22 équipes. Voici les résultats :

- 7^{ème} : GILLES et Françoise ROUSSIGNOL
- 9^{ème} : M^{me} HIS et M. HELIN
- 10^{ème} : M^{me} DURAND et M. BARRAY
- 11^{ème} : M^{me} BICHOT et M^{me} CAPLAIN
- 13^{ème} : M^{me} IDCZAK et M. DELAHAYE

- 19^{ème} : M^{me} SAINT-AUBIN et M. LEBOUCHER
- 20^{ème} : M^{me} LUCAS et M^{me} TURQUETIL

LES AMIS EN BALADE

Le 8 avril, un spectacle à Yvetot aux Vikings avec la troupe Trabucco a enchanté les participants. Le programme comprenait un rappel des comédies musicales les plus populaires de ces dernières années, offrant deux heures de chansons où chacun a pu reprendre des refrains connus avec enthousiasme.

Le 21 mai a eu lieu le traditionnel voyage au restaurant « Le Champêtre » au Hanouard en transport collectif où 37 personnes se sont retrouvées. Ce fut l'occasion de déguster un repas délicieux et copieux. Dommage que le temps pluvieux ait gâché la beauté du jardin sur les bords de la Durdent.



PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Retrouvez le club des *Amis de Saint-Jean* le **troisième jeudi du mois**, soit le 18 septembre 2025, pour la reprise des après-midi jeux et goûter à la salle Colombel, rue des aigrettes. Si vous avez plus de **55 ans** et habitez Saint-Jean-de-Folleville ou les environs, pour toute nouvelle inscription, contactez le président **Gilles Roussignol au 02 35 38 31 21**. Pour des raisons logistiques, en cas d'empêchement pour venir un jeudi, merci de le signaler.

LOISIRS SAINT JEAN

UNE REPRISE AVEC SUCCÈS

L'association *Loisirs Saint Jean* a repris ses activités avec une soirée cochon grillé. Un vrai succès avec des inscriptions complètes en seulement 15 jours, le nombre de participants étant limité à 150 personnes (avec des participants venant de loin de Fontaine-la-Mallet, Boos, La Vaupalière). Une soirée chaleureuse et conviviale, comme Saint-Jean-de-Folleville sait si bien le faire.

À partir de 16h30, quatre cochons d'environ 28 kg chacun ont été mis à cuire, accompagnés de frites fraîches. Ensuite, deux portions de fromage avec salade et un grillé aux pommes ont été servis, suivis d'un café. Ce repas très copieux a été préparé par *Art Traiteur*, dans une ambiance superbe.

Les bénévoles étaient pleinement engagés et l'association remercie les habitants qui se reconnaîtront et qui, comme d'habitude, aident pour ranger les tables et les chaises. Cette action sera peut-être renouvelée, car il y a une forte demande.



SAINT-JEAN EN MUSIQUE

C'était l'anniversaire des 30 ans de la fête de la musique du village, la première édition ayant eu lieu en 1995. Une centaine de personnes étaient présentes pour célébrer cet événement.

Simon, fils de Frédéric le batteur et petit-fils de Christian BICHOT, a fait ses débuts à la batterie ce jour-là.

La chaleur était au rendez-vous, avec 31 degrés à l'ombre, mais cela n'a pas empêché la chanteuse Cécilia d'offrir deux passages avec dix morceaux, tous très appréciés par le public. L'ambiance était conviviale, et de nombreux spectateurs ont même partagé un pique-nique.



COCHONNETS DES SOURCES

Pour les 40 ans des *Cochonnets des Sources* un nouveau sponsor et partenaire a offert une veste à chaque adhérent.

A l'occasion d'une sympathique réception, les représentants de la société intérim PROMAN basée à Port-Jérôme-sur-Seine ont remis à Christian BICHOT, son président, les vestes floquées du nom de la société.



L'ESI FOOT

La saison 2024/2025 touche à sa fin, pour cette 53e saison, notre club a une nouvelle fois vibré au rythme des entraînements, des matchs, des victoires, des défaites,... et surtout des sourires et moments de partage.

ÉCOLE DE FOOT : UNE BELLE DYNAMIQUE

Au compteur 170 licencié(e)s toutes catégories confondues.

L'un de nos grands objectifs était d'agrandir l'école de foot.

Mission accomplie : 51 licenciés allant des baby-foot au U11. Merci aux "loulous" pour leur persévérance, à leurs parents pour leur implication fidèle, et à nos dirigeants bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Pour la saison à venir, nous aimerions agrandir notre école de foot avec une équipe U13 et U18.

CÔTÉ SENIORS : DE BELLES PERFORMANCES ET UN ESPRIT COMBATIF

Notre équipe seniors matin a réalisé une saison remarquable, conclue par un second titre de champion en première série. Quant à notre équipe seniors après-midi, engagée en D2, termine 3^{ème} : la montée en D1 attendra, mais cette saison est pleine d'enseignements et d'espoirs pour l'avenir. Nos vétérans, toujours présents et fidèles achèvent leur saison en milieu de tableau, avec l'envie, la bonne humeur et le plaisir comme valeurs motrices.

DES MOMENTS DE PARTAGE POUR CLÔTURER LA SAISON

Comme chaque année, notre traditionnel tournoi de sixte, petite nouveauté le tournoi interclub Daniel Leroy et d'autres moments festifs entre catégories ont permis de rassembler petits et grands autour des valeurs de notre club : convivialité, respect et passion.

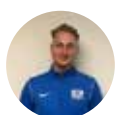
Un immense merci aux licencié(e)s, dirigeants, bénévoles, mairies, SIVOSS, sponsors, parents et tous nos supporters. Grâce à vous, le club avance, grandit et continue d'écrire une belle histoire.

Si vous souhaitez contacter le club :



CARRIOL Yann

Président
06.78.75.24.61



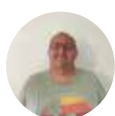
CARPENTIER Matthieu

Responsable école de foot
06.17.86.89.20



LEROY Anaïs

Trésorière/Secrétaire
06.18.26.76.65



LEROY Arnaud

Référent vétérans
06.03.31.16.82



VOISIN Julien

Secrétaire
06.14.41.83.21



HERRIER Romain

Référent seniors
06.01.43.92.76



L'ESI CREADANCE

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION ESI CREADANCE AVEC PATRICIA ET THOMAS !

Tout au long de l'année, l'association propose diverses manifestations, **ambiance familiale et conviviale ! Incriptions à la salle de sport de Saint-Antoine-La-Forêt le mercredi 3 septembre 2025 de 16h à 19h.**

Le lundi avec Thomas-Salle polyvalente de Mélamare

17h30 à 18h30 : **Hip Hop enfant**, 8 à 10 ans, 120€*

18h30 à 19h30 : **Hip hop intermédiaire**, 11 à 13 ans, 20€*

19h30 à 21h00 : **Modern Jazz adulte (groupe TANGO)**, Adultes, 145€*

Le mercredi avec Patricia - Salle de sport de Saint-Antoine-la-Forêt

14h00 à 15h00 : **Modern jazz (groupe MAMBO)**, à partir Du CM1, 110€*

15h00 à 16h00 : **Modern Jazz (groupe CHARLESTON)**, CP-CE1-CE2, 110€*

16h00 à 16h45 : **Modern Jazz (groupe CHA CHA)**, Maternelle à partir de 3 ans, 100€*

16h45 à 17h45 : **Classique**, 8 à 11 ans, 110€*

18h00 à 19h15 : **Modern jazz (groupe JIVE)**, à partir de la 4^{ème}, 130€*

Le jeudi avec Thomas - Salle de sport de St-Antoine-la-Forêt

18h00 à 19h30 : **HIP HOP ado**, 14 ans et plus, 145€*

19h30 à 20h30 : **ZUMBA adulte**, 14 ans et plus, 135€*

20h30 à 22h00 : **HIP HOP adulte**, adultes, 145€*

16h45/ 17h45 : **Classique**, 8 à 11 ans, 110€*

18h00 / 19h15 **Modern jazz (groupe JIVE)**, à partir de la 4^{ème}, 130€*

**Les tarifs comprennent 30 euros d'adhésion à l'association*

Un gala, réalisé à la salle du SIROCO de Saint-Romain-de-Colbosc, en deux représentations vient clôturer l'année.



Pour tout renseignement complémentaire :

Facebook : Groupe ESI CREADANCE

Mail : esi.creadance@outlook.fr

BADMINTON

Voici les derniers résultats d'Anaëlle et Laëtitia, habitantes de la commune.

ANAËLLE

Les 11 et 12 janvier, Anaëlle décroche 3 titres de vice-championne départementale en simple, double et mixte à Dieppe.

Les 1^{er} et 2 mars, étant arrivée à la 2^{ème} place dans les 3 catégories au départemental, est qualifiée pour les Normandie qui se sont déroulés cette année au Havre. Avec un niveau beaucoup plus élevé : Anaëlle s'incline en quart de finale en simple, elle termine à la 4^{ème} place en double et en mixte.

Le 9 mars, 4^{ème} au Tournoi Départemental Jeunes à Longueville sur Scie. Anaëlle atteint la 1^{ère} place en simple dame série 1.

Le 5 février, 5^{ème} Tournoi Régional Jeunes de la saison à Val-de-Reuil. Elle remporte la 1^{ère} place en simple.

Le 4 mai, 5^{ème} TDJ à La Frenaye. Anaëlle et son partenaire se retrouvent surclassés en minimes, faute de participant dans leur catégorie. Ils décrochent tout de même la 3^{ème} place.

LAËTITIA

Les 1^{er} et 2 février, Laëtitia et sa partenaire décroche la 3^{ème} place en double dames série 1 et la 2^{ème} place en mixte série 1

Côté DUOS 76, Laëtitia et son partenaire en catégorie D8/D7, gagnent leur 4 premières rencontres puis le huitième de finale. Le quart de finale se jouera contre une équipe de Boos.



ON EN PARLE



EN INTERVIEW : LA MAISON POUR TOUS

ENTRETIEN AVEC ÉGLANTINE, ANIMATRICE DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE LA COMMUNE

Depuis combien de temps êtes-vous animatrice à la garderie périscolaire de Saint-Jean-de-Folleville ?

Je suis animatrice à la garderie périscolaire depuis 4 ans.

Qu'est-ce que la Maison pour Tous ?

C'est une association qui propose des activités, des sorties et des ateliers. Tout est écrit dans l'agenda **Mozaïk** disponible sur le site internet : www.mptgruchet.net. Nous proposons aussi le centre de loisirs pour les enfants, le mercredi et durant les vacances scolaires.

En quoi consiste votre travail ?

En tant qu'animatrice, je m'occupe de la garderie le matin et le soir, ainsi que du centre à Gruchet-le-Valasse le mercredi et durant les vacances scolaires. Je dois veiller à la sécurité ainsi qu'au bien-être des enfants. Je leur propose et mets à disposition des activités et des jeux.

Que pensez-vous des petites garderies au sein des villages ?

Je pense que les petites garderies dans des villages comme Saint-Jean-de-Folleville sont très importantes. Le nombre d'enfants y est généralement moins élevé, ce qui permet de créer un véritable lien avec eux, ainsi qu'avec les familles.

Pour certaines familles, il peut être compliqué de se rendre plus loin de leur commune de domicile. La garderie de Saint-Jean-de-Folleville est fermée le mercredi et pendant les vacances scolaires, quelle est la solution pour les familles ?

La Mozaïk est ouverte le mercredi et durant les vacances scolaires, les parents peuvent y inscrire leurs enfants, jusqu'au CM2 pour les mercredis et jusqu'au lycée pour les vacances.

La Maison pour Tous propose-t-elle des sorties pendant les vacances scolaires ?

Oui, nous proposons plusieurs sorties pour les différents groupes durant les vacances. Cet été, il y a deux sorties importantes chaque mois pour les groupes des primaires et d'autres plus petites. Pour les ados, il y a des sorties tous les jours.

Maison Pour Tous - Mozaïk

05 rue du Docteur Gernez
76210 Gruchet-Le-Valasse

Téléphone : 02 35 38 19 56

CERISE, UNE ARTISTE FOLLEVILLAISE

La musique n'est pas faite pour être écoutée mais pour être vécue. Voilà qui résume parfaitement l'univers artistique de Cerise.

En 2024 sort *Pride*, EP* de cinq titres, véritable porte ouverte sur sa pop atmosphérique.

La chanteuse y dévoile sans filtres son vécu mettant à nue ses émotions.

Une expérience à la fois mystique et intense, grâce, entre autres, aux productions de Matthieu Caillot (Studio MonMix) qui donnent à l'ensemble une dimension épique et cinématographique.

Si la musique doit être vécue, embarquez pour ce voyage.



« Je m'appelle Cerise, j'ai 19 ans et je chante depuis petite. Le chant a toujours été pour moi une passion. J'ai commencé à écrire mes premiers textes à l'âge de 11 ans, dans ma chambre, seule, à rêver de vivre de cette passion et d'en faire de grandes choses. Je suis passée par de nombreuses expériences, telles que des premières parties, la fête de la musique, des comédies musicales, des concours, une compagnie de danse dans laquelle j'étais chanteuse etc.. »

*Tout cela m'a menée à créer mon tout premier EP *Pride*, sorti en décembre 2024, disponible sur toutes les plateformes de streaming. »*

ACTUALITÉ

Cerise sera sur la scène du **Ouest Park** au Havre, Fort de Tourneville, le **samedi 18 octobre 2025**.

EP : Extended play, Disque d'une durée plus longue que celle d'un single et plus courte que celle d'un album.

CAPAC

L'association CAPAC Sport & Caux créée en 2019 propose dans des cours de gymnastique adaptée, de marche nordique adaptée et d'aquagym adaptée avec un enseignant formé à l'Activité Physique Adaptée (APA).

L'activité physique permet aux personnes atteintes d'un cancer et/ou d'une pathologie chronique (arthrose, diabète, obésité, ostéoporose, fibromyalgie...) sur la base d'une pratique régulière, d'améliorer leur qualité de vie.

N'hésitez pas à vous renseigner par téléphone au 07 71 11 29 52 ou par mail : capacsportcaux@gmail.com





MALTRAITANCE DES PERSONNES AGÉES

Le 15 juin, c'était la journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, une occasion unique de mettre en avant ce phénomène de société qui prend de l'ampleur, touchant quelque 600 000 seniors chaque année.

Bien vieillir peut vite devenir complexe pour une personne âgée touchée par de la maltraitance. Que ce soit au domicile des personnes ou pour celles qui vivent au sein d'une maison de retraite, d'un Ehpad ou des résidences seniors.

La maltraitance se caractérise par tout acte ou omission commis par une personne, s'il porte atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou psychique, à la liberté d'une autre personne, compromet gravement le développement de sa personnalité et/ou nuit à sa sécurité financière, que ce soit à domicile ou en institution.

Les personnes présumées victimes des maltraitances en 2024 sont principalement des femmes (65%), même si la hausse relative de 2023 à 2024 a été plus marquée chez les hommes (+ 54%).

Parmi les adultes de 18 ans et plus, ce sont de loin les personnes de plus de 75 ans (55%) qui sont concernées, avec une augmentation de 23% des alertes pour cette classe d'âge de 2023 à 2024.

Les principaux faits de maltraitance rapportés par les victimes ou par leur entourage sont d'ordre psychologique, des « négligences » (réponses insuffisantes aux besoins essentiels de personnes vulnérables), des maltraitances physiques ou financières.

Dans certaines situations, les droits des personnes n'ont pas été respectés, dans d'autres, les maltraitances sont en lien avec les soins reçus. Les violences sexuelles sont très sous-estimées.

QUI CONTACTER EN CAS DE BESOIN POUR UN RENSEIGNEMENT, POUR UN SIGNALEMENT ?

- **Le Centre Communal d'Action Sociale**
02 35 39 82 76

- **Association ALMA 76 27 :**
asso.alma76@gmail.com
Tél : 02 35 63 27 34

- **Plate forme nationale 3977 (numéro gratuit)**

Fédération 3977 contre les maltraitances
BP 30030
75960 Paris, Cedex 20



REFAIRE MES PAPIERS D'IDENTITÉ

LES DOCUMENTS À FOURNIR

Les documents nécessaires pour demander une carte nationale d'identité varient en fonction de la situation :

- Majeur ou mineur : Les pièces justificatives diffèrent selon que vous êtes majeur ou mineur.
- Première demande ou renouvellement : Les documents requis ne sont pas les mêmes pour une première demande et pour un renouvellement.
- Possession d'un passeport : Si vous possédez un passeport, certains documents peuvent être simplifiés.

Pour ces démarches, vous pouvez remplir sur internet des pré-demandes sur service-public.fr. Ces documents permettent de gagner du temps lors de votre rendez-vous.

QUAND REFAIRE SES PAPIERS ?

Il est nécessaire de refaire vos papiers d'identité dans les situations suivantes :

- Date de validité dépassée : Une fois la date de validité de votre carte d'identité dépassée.
- Voyage à l'étranger : Si vous devez vous rendre à l'étranger et que votre carte d'identité arrive à échéance pendant la période de voyage.
- Changement de nom ou de prénom : Si vous avez changé de prénom et/ou de nom, vous devez mettre à jour vos papiers d'identité, y compris votre permis de conduire, votre carte Vitale et tous les documents comportant la mention de votre état-civil.



OÙ FAIRE SA DEMANDE ?

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle mairie équipée d'une station d'enregistrement.

Cependant, **la commune de Saint-Jean-de-Folleville n'est pas équipée de ce dispositif**. Les communes équipées les plus proches sont Lillebonne, Port-Jérôme-Sur-Seine, Bolbec et Saint-Romain-de-Colbosc.

Avant toute visite, un rendez-vous est nécessaire :

- Lillebonne : 02 32 84 50 50,
- Port-Jérôme-Sur-Seine : 02 32 84 55 00,
- Bolbec : 02 32 84 51 00,
- Saint-Romain-de-Colbosc : 02 32 79 24 60.

DÉMÉNAGEMENT ET LISTE ÉLECTORALE

Lors d'un déménagement, il est essentiel de signaler son changement d'adresse à la mairie de votre nouveau domicile pour actualiser l'inscription sur les listes électorales. En effet, cette mise à jour n'est pas automatique : c'est à l'électeur d'en faire la demande. Une inscription à jour permet de voter dans la commune de domicile et d'éviter toute radiation pour défaut d'actualisation.

COMMENT MODIFIER SON INSCRIPTION ÉLECTORALE ?

En ligne : via le formulaire d'inscription disponible sur le site du service public, en fournissant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

En mairie : en vous rendant directement à l'accueil de votre nouvelle mairie avec les mêmes documents.



LES BONS GESTES

LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



*Le moustique tigre « Aedes albopictus » peut être le vecteur de maladies telles que la **dengue**, le **chikungunya** ou le **zika**. Ce moustique colonise progressivement le territoire métropolitain depuis les années 2000. A la suite des actions menées sur la saison 2023, l'Agence régionale de santé Normandie a confirmé pour la première fois l'implantation du moustique tigre dans la région, en Seine-Maritime*

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

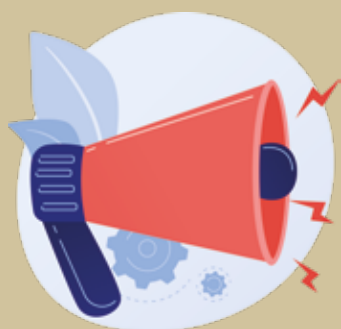
Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, il est parfois possible de les confondre.

Quelques caractéristiques permettent toutefois d'indiquer qu'il peut s'agir d'un *Aedes albopictus* :

- Il est très petit (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime) ;
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes ;
- Il pond dans de petites collections d'eaux stagnantes (soucoupes, vases, bidons, gouttières etc.), autour des habitations et se déplace peu. Pour éviter son développement, il est recommandé d'éliminer les zones où l'eau peut stagner.
- Il vit et pique le jour, principalement tôt le matin et au coucher du soleil (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir) ;
- Sa piqûre est plus douloureuse que celle d'un moustique « commun ».

LE RÉFLEXE À AVOIR : EMPÊCHER LE MOUSTIQUE TIGRE DE PONDRE SES ŒUFS DANS DES RÉCIPIENTS POUVANT RECEVOIR DE L'EAU

La vie des moustiques tigre est liée à l'eau. L'empêcher d'accéder à tous les contenants ou récipients d'eau susceptibles d'accueillir ses œufs, c'est se garantir un été plus tranquille



COMMENT LE SIGNALER ?

L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Rendez-vous sur le site https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/ où un questionnaire permet de vérifier rapidement s'il s'agit bien d'un moustique tigre. L'identification d'un moustique tigre nécessite a minima une photographie à envoyer lors du signalement.

CHECK LIST DES BONNS GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers



J'AMÉNAGE

POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN

www.agirmoustique.fr

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.





© KL/Caux Seine agglo

TRAVAUX DE COMPENSATION

Depuis la fin de l'année 2024, des travaux de restauration écologique sont en cours sur le marais de Radicatel. Ces travaux ont pour objectif de maintenir et de développer la biodiversité remarquable des milieux humides. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la compensation environnementale des aménagements de la zone industrielle.

La compensation environnementale est un principe issu de la loi pour la biodiversité de 2016. Concrètement, il s'agit de restituer à la nature les impacts qu'un aménagement est susceptible d'avoir sur l'environnement.

Plusieurs zones ont été identifiées par la Préfecture de Seine-Maritime afin d'y réaliser ces mesures de compensation. L'une d'elle est située sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville, entre le hameau de Radicatel et la zone industrielle, sur une surface de près de 50 Ha.

La zone industrialo-portuaire étant majoritairement située en zone humide avec des enjeux environnements forts, les projets industriels qui sont en cours d'implantation sont soumis à ce principe de compensation. L'objectif est de concilier le développement économique du territoire et la protection de l'environnement.

Caux Seine agglo, afin de promouvoir le développement économique du territoire, a fait le choix de suivre les études, les travaux ainsi que le suivi dans le temps de ces mesures compensatoires, et ce pour le compte des industriels. L'ensemble de ce processus est en revanche porté financièrement par ces derniers.

Les travaux réalisés comprennent : **des créations de mares, le comblement de certains fossés de drainage des eaux pluviales qui ont perdu leurs fonctions écologiques, la conversion des cultures intensives en prairies permanentes, la création et/ou la densification de haies, l'ouverture d'une peupleraie artificielle** pour y favoriser un développement naturel et

spontané de la végétation ou encore la création d'habitats ponctuels pour la faune.

Caux Seine agglo a opté pour une pratique respectueuse de l'environnement pour le retrait de peupliers récemment abattus. Quatre chevaux de trait ont tracté les grumes, le temps d'une journée.

Quelques opérations seront encore à réaliser sur le courant de l'année 2025. S'en suivra un contrôle de l'état de santé de la faune et de la flore et des sols, ainsi que quelques travaux d'entretien ponctuel, afin pour principale volonté de laisser la nature s'approprier cet espace.



© KL/Caux Seine agglo

C'EST PRATIQUE

DESTRUCTIONS DE NIDS

Afin de lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la mairie continue de prendre en charge les dépenses de destructions des nids de frelons asiatiques, de frelons européens et de guêpes.

En cas de découverte d'un nid, vous devez faire un signalement à la mairie qui est seule habilitée à appeler l'entreprise pour intervenir. La mairie établira un bon de prise en charge afin que l'entreprise CB Multi Services intervienne dans les 48h.

ORDURES MÉNAGÈRES

Il y a encore des habitants qui ne rentrent pas leurs bacs à ordures ménagères après la collecte, et qui les laissent sur la voie publique plusieurs jours ou même parfois toute une semaine.

Il est interdit de laisser vos bacs sur la voie publique. Pour des raisons de propreté et pour améliorer notre cadre de vie, il vous est demandé de sortir vos contenants la veille au soir et de bien vouloir les rentrer au plus tôt après la collecte.

Quand vous les laissez sur la voie publique, ils gênent le passage (poussettes), peuvent se retrouver sur la route et provoquer un accident, (voitures, cyclistes...).

ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS :

Les beaux jours sont de retour, voici quelques rappels concernant l'entretien de vos jardins.

Tontes de pelouse et utilisation d'appareils de jardinage ou de bricolage à moteur

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 précise les horaires pendant lesquels **vous pouvez tondre votre pelouse et utiliser des appareils à moteur :**

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Vos déchets verts sont à conserver sur votre terrain, ou à porter en déchetterie pour y être valorisés. Il est interdit de les déposer en bordure de route ou sur le terrain de votre voisin.

DÉCHETTERIE DE LILLEBONNE

La déchetterie de Lillebonne est ouverte à tous les habitants de la commune.

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Fermé le dimanche et jours fériés.

DÉJECTIONS CANINES

Pour préserver le cadre de vie des habitants de Saint-Jean-de-Folleville, il est important que chacun fasse preuve de civisme en ramassant les déjections de son animal.

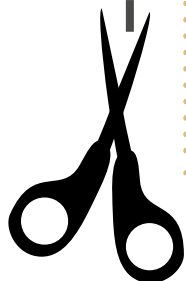
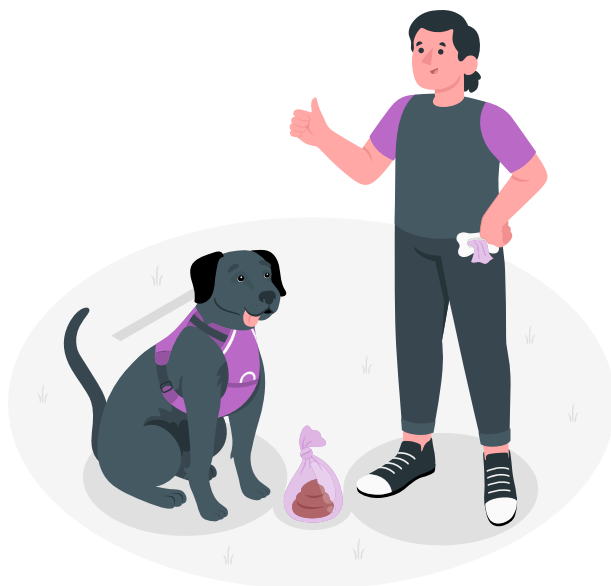
Un geste simple pour contribuer à maintenir la commune propre et agréable à vivre.

RÉGLEMENTATION

Selon l'article R632-1 du code pénal, est puni d'une amende de 35 € tout individu abandonnant, des déjections sur la voie publique.

A NOTER

Les sacs à crottes sont à mettre à la poubelle.



JEUX & RÉFLÉXIONS

LES ÉNIGMES

1. Un tonneau rempli de vin pèse 35 kilos. Si on ne remplit le tonneau qu'à moitié, il ne pèse plus que 19 kilos.

Combien pèse le tonneau vide ?

2. Toujours le premier, jamais le dernier, rien sans lui n'est jamais fini, car rien ne peut commencer sans lui.

Qui est-il ?

3. Lorsqu'on me nomme, je n'existe plus.

Qui suis-je ?

4. Quel est le résultat



SOLUTIONS DE JANVIER 2025 :

LE COMPTE EST BON.

1. 2, 3, 9, 13, 20, 40

Valeur cible : 266

$40 \times 3 = 120$

$120 + 13 = 133$

$133 \times 3 = 266$

2. 1, 5, 6, 10, 15, 19

Valeur cible : 198

$19 \times 10 = 190$

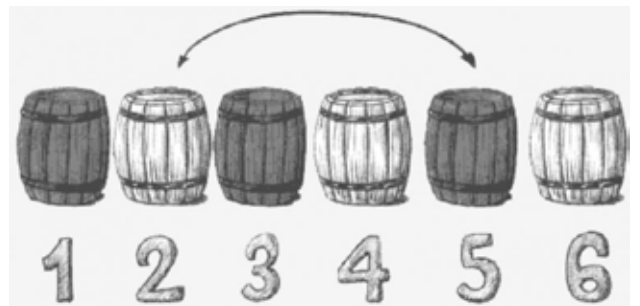
$190 + 15 = 205$

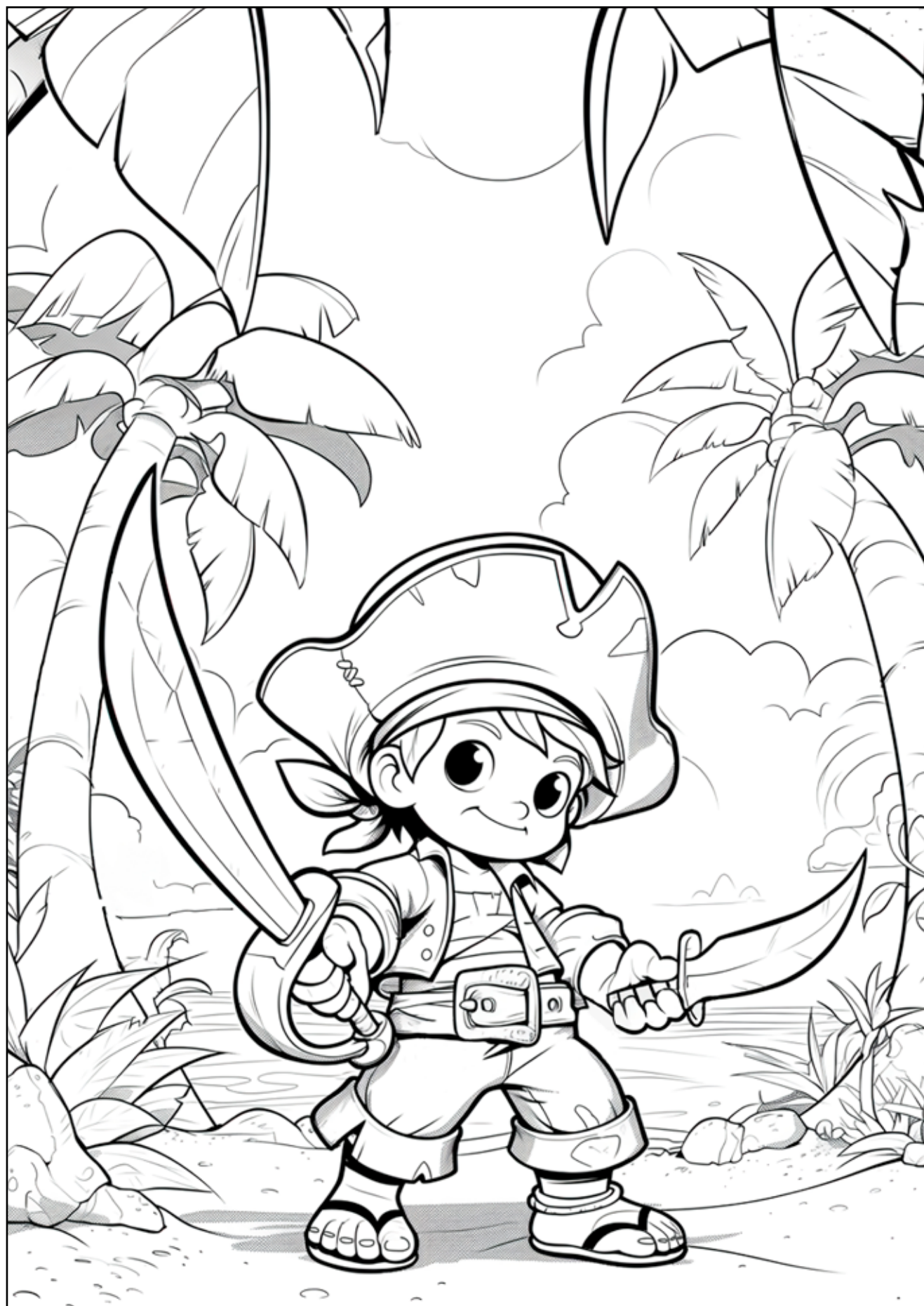
$205 - 6 = 199$

$199 - 1 = 198$

RÉFLICHISSEZ.

6 tonneaux sont alignés. Les 3 premiers tonneaux noirs sont pleins, les 3 derniers blancs sont vides. Comment, en ne bougeant qu'un seul tonneau, pouvez-vous les alterner (un plein, un vide, un plein, un vide...) ?





PAPIERS ET EMBALLAGES

En plastique,
en carton
et en métal



VERRE

Bouteilles, pots,
bocaux et flacons
uniquement



ORDURES MENAGERES

À DÉPOSER EN SAC
FERMÉ

Petits objets
en plastique,
métal ou bois

Vaisselle
en verre, en grès
ou en porcelaine

Textiles sanitaires,
couches, mouchoirs,
essuie-tout, masques



Un doute, une question sur le tri ?

Nous contacter   Tél. : 02 32 84 00 35 | cauxseine.fr

CIITEO



 Caux
Seine
agglo